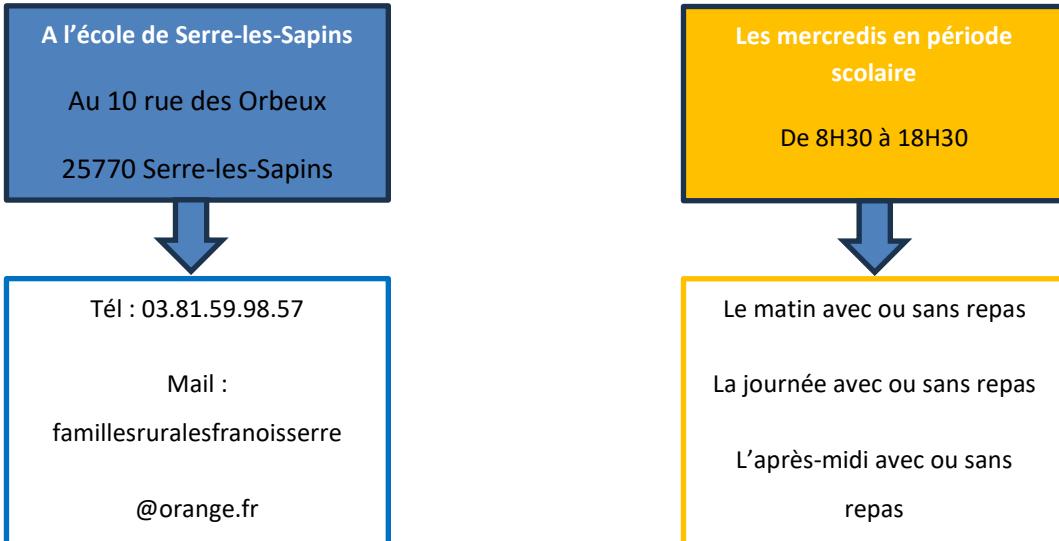


# Projet pédagogique

## MERCREDIS LOISIRS

### Horaires, inscriptions, tarifs et locaux



Une fois le dossier d'inscription complété et enregistré, les familles font leurs inscriptions en ligne via le « portail familles ».

Mercredis	T1 de 0 à 350 €	T2 de 351 à 750 €	T3 751 à 1 100 €	de	T4 101 à 1 500 €	de 1	T5 de 1501 € à plus
Matin avec repas	9,56	9,71	9,85		10,02		10,16
Matin sans repas	6,01	6,10	6,21		6,29		6,39
Après-midi avec repas	9,56	9,71	9,85		10,02		10,16
Après midi sans repas	6,01	6,10	6,21		6,29		6,39
Journée avec repas	16,51	16,77	17,02		17,29		17,53
Journée sans repas	12,71	12,92	13,11		13,31		13,51

L'accueil se déroule au sein des locaux de l'école de Serre-les-Sapins. L'association FAMILLES RURALES bénéficie de plusieurs possibilités en intérieur et des infrastructures extérieures.

En intérieur	En extérieur
1 salle de restauration 1 salle d'activités manuelles 1 salle de « jeux d'imitation » 1 salle de motricité 1 salle « calme » 1 hall d'accueil avec porte-manteaux Des toilettes adaptées	2 cours extérieures 1 préau 2 terrains sportifs (foot / athlétisme / basket) 1 coin jardin

# L'équipe d'animation



*Le nombre d'animateurs (diplômés ou non) est prévu en fonction du nombre d'enfants inscrits.*

L'équipe est composée de 10 membres :

- Un directeur
- De 6 animateurs diplômés
- D'une animatrice en formation BPJEPS
- D'une animatrice non diplômée
- D'un agent technique et de cuisine

## Journée type



*La journée est organisée dans le respect du rythme de l'enfant. La journée s'articule entre différents temps d'activités, de temps calmes et de temps « libres ».*

- **8h30 à 10h** : Arrivée échelonnée des enfants.
- **10h – 12h** : Temps d'activités (Appel, présentation et répartition sur les activités).
- **12h – 13h30 max.** : Repas (pour les enfants inscrits), débarrassage, nettoyage et rangement de la salle de restauration.
- **13h – 14h30** : Sieste (petits et grands qui le souhaitent). Temps calme pour les autres (possibilité de jouer calmement, à l'intérieur, des jeux sont à disposition)
- **14h30 – 16h30** : Temps d'activités
- **16h30 – 17h30** : Goûter, débarrassage, nettoyage et rangement de la salle de restauration.
- **17h30 – 18h30** : Temps « libre » (jeux à disposition des enfants, les enfants peuvent proposer des jeux) et départ échelonné.

Bien que ces horaires soient modulables selon les activités organisées (grands jeux, sorties...), l'équipe d'animation veille à faire respecter les différents temps de la journée.

L'accueil d'enfant en situation d'handicap est envisageable, avec prise de contact préalable des familles afin d'établir un accompagnement le plus adapté possible pour l'enfant et l'équipe d'animation.

Les locaux sont aux normes handicap. Des WC adaptés et un ascenseur sont disponibles pour les personnes à mobilité réduite.

# Objectifs pédagogiques

## Développer le vivre ensemble



*Les 3 grandes règles du centre de loisirs sont :*

*Le respect : entre enfants, avec les adultes, du matériel et des locaux.*

*On demande aux animateurs : lorsqu'on veut changer de salle, faire une activité, du matériel...*

*On est là pour s'amuser.*

- **Sensibiliser aux tâches quotidiennes**

Lors du repas et du goûter, des tabliers sont mis à disposition sur chaque table : l'enfant volontaire met le tablier, s'occupe du service et du débarrassage de sa table.

Le matin, les enfants ont la possibilité d'installer les tables de la cantine et s'engagent au rangement en fin de journée. Les enfants volontaires peuvent aider à installer les tables pour le goûter. Ils ont la possibilité d'aider l'animateur qui s'occupe de la vaisselle.

Des « responsables matériel » se proposent pour les activités : ils doivent aider à installer et ranger.

Une sensibilisation au tri est proposée avec des « poubelles-monstres » : chaque poubelle a un « régime » particulier.

- **Développer l'entraide**

Tout au long de la journée, les groupes d'âges sont mélangés. Cette mixité permet aux plus grands d'aider, soutenir et faire attention aux plus petits, pendant et en dehors des activités. Les plus petits essayent à leur rythme.

L'accueil d'enfants en situation d'handicap est possible : il est adapté et les enfants apprennent à vivre avec et ensemble.

Entre chaque période de vacances, des « parrains / marraines » sont proposés aux plus petits : ils ont pour mission d'aider leur filleul lorsqu'ils se retrouvent ensemble pendant la journée.

Ponctuellement, des sensibilisations sont prévues autour de thèmes forts : la non-violence, le harcèlement, l'acceptation de la différence...

- **Avoir un cadre rassurant**

Une « charte de politesse et de bonne conduite » est mise en place. Elle permet, de manière ludique, d'encourager la politesse entre enfants, avec les adultes et de définir les comportements positifs pour le bon fonctionnement du centre de loisirs. L'équipe d'animation veille à faire respecter les règles de vie, de politesse et de courtoisie.

L'équipe d'animation applique la sanction : l'erreur peut être acceptée mais doit être réparée. La sanction est adaptée en fonction de la gravité de la bêtise et de l'enfant concerné.

Un « arbre à conflit » est installé. Il vise à rendre les enfants autonomes dans leurs relations et plus précisément lors de conflits. « L'arbre à conflit » propose des solutions aux différents conflits que les enfants peuvent rencontrer.

## Vivre sa vie d'enfant



- **Se souvenir**

Tout au long du centre de loisirs, les photos prises par l'équipe d'animation sont exposées sur un mur photo. C'est l'occasion pour les enfants et les familles de voir la vie du centre de loisirs.

L'équipe d'animation propose de créer un livret photo pour les enfants qui le souhaitent : il évolue au fil des photos capturées pendant les temps forts du centre de loisirs.

L'équipe d'animation propose des activités et des jeux d'antan : il est possible que d'anciens jeux plaisent aux enfants et reviennent à la mode.

- **Proposer, inventer et imaginer**

A chaque retour de vacances, les enfants peuvent proposer les activités qu'ils aiment faire et exprimer leurs différents souhaits concernant l'organisation des mercredis.

Lors des activités ou librement, les enfants créent et réalisent des objets. Ceux qui le souhaitent peuvent récupérer leurs œuvres.

L'équipe d'animation invite les enfants à inventer leurs propres jeux et imaginer leurs propres règles de jeu. Il est possible de revisiter les jeux et d'utiliser le matériel de manière détournée.

- **Avoir le choix de ne rien faire**

Chaque mercredi, l'équipe d'animation propose des activités et les enfants ont le choix. Ils ont également la possibilité de ne rien faire s'ils le souhaitent.

Avoir ce choix implique des règles : avec l'accord de l'animateur, les enfants ont le droit de s'occuper librement, sans perturber l'activité et les enfants qui y participent.

Les enfants sont responsables du matériel et de l'espace qu'ils utilisent : ils respectent le rangement et les locaux.

Les différents espaces sont aménagés en fonction des envies : se reposer, se dépenser, crier, réfléchir...

# Encourager l'implication sociale et locale



- **Défendre une cause**

L'équipe d'animation sensibilise les enfants sur différents thèmes de société (développement durable, gaspillage, ...). Les enfants peuvent réfléchir ensemble à défendre une cause et mener des actions en lien.

Selon l'envie des enfants, il est possible de créer des partenariats avec des associations pour mener des projets caritatifs.

En lien avec le SYBERT, une sensibilisation au tri est menée depuis l'année 2023-2024. Après le repas et le goûter, les enfants trient leurs déchets.

En dehors des repas, des « poubelles-monstres » sont disposées dans les salles et ont des « régimes » particuliers.

Avec la Mairie de Serre-les-Sapins, des projets communs sont envisagés et les enfants peuvent apporter leur aide en fonction des événements du village.

- **Renforcer les liens intergénérationnels et avec les partenaires**

L'association FAMILLES RURALES Franois / Serre-les-Sapins propose des activités au 3<sup>ème</sup> âge à la Maison du Mieux Vivre. En lien avec la M.M.V, des actions sont menées pour permettre aux enfants et aux plus anciens de se rencontrer et d'échanger.

En fonction des actions mises en place, des événements intergénérationnels sont organisés.

Tout au long de l'année, l'équipe d'animation sollicite les personnes retraitées pour venir proposer des ateliers. Les personnes maîtrisant un savoir et souhaitant le transmettre peuvent intervenir.

Ponctuellement, des intervenants extérieurs viennent proposer des activités. Ces interventions peuvent varier selon les projets des enfants et de l'équipe d'animation.

- **Se responsabiliser et s'investir au « Conseil Péricipal »**

Toute la journée, l'équipe d'animation responsabilise les enfants en leur confiant des tâches précises : installer les tables, préparer du matériel, accompagner un enfant... Selon l'âge des enfants, les tâches sont plus ou moins complexes et ils sont valorisés avec le même système qu'au périscolaire de Serre-les-Sapins.

En début d'année, l'équipe d'animation propose aux volontaires de se présenter pour le conseil municipal du centre de loisirs, « le Conseil Péricipal ».

Une élection est prévue et ses représentants se réunissent au moins une fois par session pour discuter de l'organisation des mercredis.

A chaque retour de vacances, « le Conseil Péricipal » questionne le groupe pour savoir si l'organisation du centre de loisirs lui plaît et s'il a des propositions.

# Evaluation

Afin d'évaluer notre projet, nous récolterons plusieurs avis.

- Les familles :

Tous les Mercredis, l'équipe d'animation fait le lien avec les parents.

- Les enfants :

Avec le « Conseil Péricipal », l'équipe d'animation questionnera, de manière ludique, les enfants autour de plusieurs thèmes : les activités, l'ambiance, ce qu'il faudrait mettre en place.

- L'équipe :

A chaque retour de vacances, une réunion d'équipe sont organisées. Les animateurs sont questionnés sur plusieurs points :

- Les enfants participent-ils aux activités ? Sont-ils heureux ?
- Le contact avec les enfants ? Avec les parents ?
- L'ambiance dans l'équipe ?
- Notre fonctionnement pourrait-il évoluer ? De quelle manière ?
- Un suivi individualisé est mis en place avec les stagiaires.